

PV N° 2_2024-2025

Réunion de Bureau du

10-09-2024

Les membres Présents :

EN VISIO : SCOMPARIN J., MULAS DUFFOUX J., CLUZEL F., AL MUFTI R., CELLIER J., LACQUIT DOCHER C., VACHER P., USCLADE V.

Excusés : PERRIER C., TAEYE C.,

Invités : CHASSARD P.Y., MORATA G.

La réunion a lieu en visio et débute à 18h30.

1) OUVERTURE

Décès et condoléances

Corinne TAEYE (notre vice présidente) : décès de sa sœur en Bretagne suite à une longue maladie.

Raphaël RIVA : Suicide d'un jeune de 13 ans du club de TERRES FROIDES.

Marcel MENDES : Décès d'un dirigeant de Charpen.

Autres décès : Marcel BOUAZIZ, Pascal MALAQUIN, Adam WEBER.

Tous les membres du bureau présentent leurs plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs clubs respectifs.

Licenciés

Augmentation de 16% par rapport à l'année dernière. Total actuel : 39 500 licences.

Augmentation féminine : +18%. Augmentation masculine : +14%.

Calendrier administratif

Conseil des territoires avancé au jeudi.

TIC et CIC U13 : 26, 27, 28/10/2024.

Site à Voiron avec quatre comités alpins.

Site à Vichy avec sept autres comités.

TDE : Point évoqué.

Tarifs brevets fédéraux

Augmentation des brevets fédéraux de 160 euros à 200 euros.

Répartition des coûts :

20 euros pour la Ligue.

160 euros pour les comités.

Nouvelle plateforme TeachUp :

Coût moyen de 10-11 euros par stagiaire.

La Fédération prend 50% en charge.

Décision bureau : Validation à l'unanimité

Réunions à venir

Réunion des rentrée des salariés

Date : 13/09/2024 matin à la ligue.

Présence : 95% des salariés.

Réunion de la commission des compétitions

Date : 13/09/2024 à 19h

2) COMMISSION DES COMPÉTITIONS

Information de la commission

Décès de Pascal MALAQUIN :

Remplacement par Alice HENARD DUFFOUX pour la gestion des dérogations seniors.

Demandes clubs

Demande du club de SATHONAY CAMP en PNF :

Problème : 8 joueuses sur 12 ont quitté le club.

Demande : Désengagement de la PNF pour se retrouver en RF3.

Etude et échanges du bureau :

Trouver une solution pour une équipe qui souhaite se désengager pour jouer à un niveau plus convenable en mesurant les risques réglementaires. Une lecture des règlements est associée.

Discussion sur la distinction entre un forfait et un désengagement mais également sur les conséquences potentielles sur les équipes de PNF et RF2. La RF3 permettant une plus grande flexibilité pour les clubs.

Décision du bureau : validation de la demande du club de SATHONAY CAMP d'être rétrogradée en RF3 au regard de l'exempt et dans la considération d'une décision raisonnable pour garder du basket féminin.

Mise en oeuvre

- Demande écrite du club de SATHONAY CAMP
- Souplesse demandée au club de SATHONAY CAMP pour les dérogations des autres clubs étant donné que les autres clubs devaient avoir un exempt dans leur poule.
- Communication aux clubs de PNF dans la poule concernée

Propositions d'actions : Suggestions pour organiser des états généraux du basket féminin pour trouver des solutions aux problèmes actuels.

Demande du club de VAL DE VER en RM2

Problème : Le club n'a pas trouvé d'entraîneur malgré de nombreux entretiens et recrutements.

Demande : Une dérogation pour avoir un entraîneur joueur en RM2, ce qui n'est pas autorisé par les règlements.

Etude et échanges du bureau :

La commission des compétitions rappelle que le club a déjà été sanctionné l'année dernière pour une situation similaire. Le club doit prendre connaissance des règlements en amont sachant qu'un technicien en formation est valable pour la catégorie. Ne pas mettre en péril l'équité sportive avec d'autres clubs. L'entraîneur coach pourrait coacher sans jouer s'il a les diplômes.

Décision du bureau : Refus d'accorder la dérogation pour un entraîneur joueur, mais accepter une dérogation pour un entraîneur en formation sans diplôme.

Mise en oeuvre et actions :

Secrétariat commission des compétitions : Envoyer une réponse dans ce sens.

Informé le vérificateur des feuilles de la catégorie RM2 pour assurer la vigilance pour éviter les tricheries.

Règlements et Modifications

Rappel à faire

Le nombre maxi est bien à 12 en seniors (10 en jeunes)

Modification en pré-nationale masculine :

En attente de l'info de la FFBB sur le nombre d'accession en Championnat de France.

Actions :

Pierre-Yves CHASSARD appelle Alain SALMON (FFBB) pour plus d'informations.

Discussion à mettre à l'ordre du jour du comité directeur : mettre en suspens la formule en attente d'ajustement.

3) PROJET IMMOBILIER

Point de situation sur le projet

Rencontre avec le comité du Rhône : Favorable à s'unir au projet avec un minimum de loyer de 80 000 à 100 000 euros.

Rencontre avec la banque : Bonne avancée, la banque est solidaire et prête à soutenir le projet.

Conférence de presse

Objectif : Présentation du projet et vidéo en 3D

Date : 20/09/2024 à 14h30 au Club house du rugby de St Priest.

Personnalités présentes :

Jean-Pierre HUNCLAIR pour remplacer Jean-Pierre SUITAT (à Shanghai)
Maire de St Priest

Une présentation en avant première de la vidéo est faite aux membres présents.
Réactions du bureau : Surprenant, impressionnant, réaliste
Il est rappelé de ne pas la diffuser pour laisser la "surprise" lors de la conférence.
La vidéo sera montrée aux personnes présentes lors du comité directeur.

Développement du Projet

Durée du Travail: 2 ans

Implication: Présence de la mairie, créneaux supplémentaires, offre loisir

Logos : Ajustements pour inclure les logos de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et de la Hoops Factory

Informations Complémentaires

Cécile Pixin : Descendra la veille de la conférence de presse pour une journée de travail avec les services Com, Compta et RH

Clubs Locaux: Informer les clubs locaux (CS Minival et l'AL Saint-Priest) avant la conférence de presse

Nouvelle-Aquitaine : Propriétaire d'une Hoops, locataire d'une Hoops à Bordeaux, loyer de 140 000 euros

Réactions et Décisions

Réponses aux mails: Pierre-Yves répondra au mail concernant les négociations avec le château de Coquillat. Anthony est déçu mais compréhensif, posture non fermée

Méthodes de Travail: Importance de laisser les personnes concernées défendre les dossiers

Actions :

Revoir la banque le 24/09/2024 : Plus de détails après cette réunion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 20h00.

Le prochain Bureau aura lieu le mardi 15 octobre 2024 à 18h30.

Janine MULAS DUFFOUX



Joël SCOMPARIN

